

Loi

(10174)

modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Veyrier (création d'une zone de développement 3, de deux zones des bois et forêts et de deux zones agricoles), situées à l'angle entre la route de Veyrier et le chemin des Beaux-Champs au lieu-dit « Grande-Fin » et modifiant le périmètre de protection des rives de l'Arve

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Approbation du plan

¹ Le plan N° 29567-542, dressé le 6 avril 2006 par le département du territoire, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Veyrier (création d'une zone de développement 3, de deux zones des bois et forêts et de deux zones agricoles), situées à l'angle entre la route de Veyrier et le chemin des Beaux-Champs au lieu-dit « Grande-Fin » et modifiant le périmètre de protection des rives de l'Arve, est approuvé.

² Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, et à la loi sur la protection générale et l'aménagement des rives de l'Arve, du 4 mai 1995, sont modifiés en conséquence.

Art. 2 Degré de sensibilité

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité II aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de développement 3 créée par le plan visé à l'article 1.

Art. 3 Oppositions

L'opposition à la modification des limites de zones formée par l'association Pro Natura est rejetée dans la mesure où elle est recevable pour les motifs exposés dans le rapport de la commission chargée de l'examen de la présente loi.

Art. 4 Dépôt

Un exemplaire du plan N° 29567-542 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux Archives d'Etat.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Domaine de l'Aménagement du Territoire

Service des Plans d'Affectation

VEYRIER

Feuilles Cadastreales: 2, 48, 49

Parcelles N° : 1568 part., 2765 part.,
2766, 4517 part., dp
15593 part., dp 15595
part.

Modification des limites de zones située à l'angle entre la route de Veyrier et le chemin des Beaux-Champs



Zone de dév. 3

DS OPB II



Zone des bois et forêts



Zone agricole



Zone préexistante

Modification du périmètre de protection des rives de l'Arve



Périmètre initial



Nouveau périmètre

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

PROCEDURE D'OPPOSITION

Adopté par le Grand Conseil le :

Echelle	1 / 2500	Date	06.04.06
		Dessin	MR
Modifications			
Indice	Objets	Date	Dessin
	Levè de la lisière du 27 avril 2006	22.06.2006	MR
	Périmètre rives Arve + rte Veyrier	11.09.2006	MR
	Périmètres ZD3+ZA+protect.Arve	19.10.2006	MR

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
45 00 02	VYR
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
542	
Archives Internes	Plan N°
	29'567
Indice	
CDU	
7 1 1 . 6	

